

les problèmes découlant de la perception de redevances et de l'octroi de baux.

Au point où en sont les choses, je crois comprendre que, le plateau continental dans les régions polaires étant délimité par le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et la baie d'Hudson, le gouvernement fédéral soutient, avec raison, me semble-t-il, que les questions qui s'y rattachent sont de sa compétence. En effet le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et la région du Mackenzie relèvent exclusivement du conseil du Yukon, et du conseil des Territoires du Nord-Ouest respectivement. C'est pourquoi le gouvernement fédéral réclame et s'en octroie la souveraineté.

Le ministre peut-il nous indiquer quelle sera l'attitude du gouvernement, étant donné que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest peuvent devenir de nouvelles provinces du Canada? Cette éventualité touche, en effet, à toute la question de la souveraineté le plateau continental. En outre, à cause de ce crédit et de ce seul crédit, je demanderai au ministre quels baux son ministère a accordés pour l'exploration du plateau continental au large du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest en vue d'y trouver du gaz, du pétrole ou à d'autres fins. Je voudrais aussi savoir si, à la suite de l'émission de ces baux, il se fait de l'exploration et, dans le cas de l'affirmative, si le ministre peut rendre compte des résultats au comité.

Au fond, monsieur le président, mes questions se ramènent à deux points principaux. Vu qu'on nous demande de nouveaux fonds pour l'entreprise du plateau continental polaire, le ministre peut-il nous dire, d'après les derniers renseignements qu'il possède, quels baux le gouvernement fédéral a accordés en ce qui concerne l'entreprise du plateau continental polaire, dans quelle mesure des baux ont été émis, quels sont les résultats à ce jour de l'exploration qui s'est faite en vertu des baux accordés et, je le répète, étant donné que le gouvernement fédéral ne s'est pas encore entendu avec les provinces Maritimes quant à la souveraineté du plateau continental, si le gouvernement fédéral songe à la position dans laquelle le fait qu'il assume la souveraineté du plateau continental polaire le placerait, advenant le cas où le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest deviendraient des provinces canadiennes?

**L'hon. M. Flynn:** Monsieur le président, je répondrai à l'honorable représentant que mon ministère n'a aucune juridiction territoriale, ni aucune juridiction sur les mines et les autres ressources minérales. Ce projet du plateau continental polaire se limite à la recherche scientifique sur le plateau.

Pour ce qui a trait aux baux concernant le pétrole et autres minéraux, c'est une question qui relève de mon collègue, le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. Je suis certain qu'il aura pris note des questions de l'honorable député et qu'ainsi, il aura le temps de préparer les réponses.

**M. Winch:** Dans ce cas, j'aimerais poser la question suivante au ministre. Il nous a dit que le crédit demandé vise la recherche scientifique. Je suppose qu'il s'agit de levés photographiques et géographiques?

**L'hon. M. Flynn:** Il s'agit d'un examen du sous-sol du plateau polaire pour voir quelles ressources il renferme, quelle est la composition du plateau. Il ne s'agit pas nécessairement de levés aériens, on fait aussi des analyses du sol, si je ne m'abuse, pour voir ce que renferme le plateau continental.

**M. Winch:** Voici ce que je comprends d'après ce que le ministre nous a dit. Il nous demande d'approuver un très petit montant, mais le principe en jeu est très important. Les services du ministre n'entendent dépenser cet argent qu'en vue de recherches scientifiques?

**L'hon. M. Flynn:** Oui.

**M. Winch:** Puis, tout ce que l'on trouvera sera transmis au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales?

**L'hon. M. Flynn:** C'est exact, monsieur le président. D'ailleurs, le crédit à l'étude ne se rapporte qu'à l'érection de bâtiments préfabriqués au nouveau camp de base qui doit être aménagé à Mould-Bay, dans les Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'à l'installation de l'équipement destiné aux avions affrétés.

Je répète que ni le Yukon, ni les Territoires du Nord-Ouest, ni le plateau polaire lui-même, ne relèvent d'aucune façon de mon ministère. Notre tâche est de nature purement scientifique et consiste à se procurer des données pouvant être utiles aux services de mon collègue, le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, ou encore aux gouvernements des provinces.

**M. Winch:** Puis-je poser une autre question au ministre? Vu qu'il s'agit du crédit supplémentaire requis en vue de l'exécution du programme du plateau polaire, jusqu'à quel point septentrional des régions arctiques s'étendront les recherches scientifiques de ses services?

**L'hon. M. Flynn:** Monsieur le président, je crains de ne pas pouvoir donner de réponse immédiate au député. Mais je peux demander à mes services d'en préparer une et de la lui faire tenir dès que possible.